

# Climat : « Un effort massif d'extension des surfaces boisées doit être accompli »

Collectif

**Six scientifiques des principaux organismes de recherche en écologie des forêts proposent, dans une tribune au « Monde », de promouvoir une nouvelle forme de forêts de plantation, entièrement dédiées à l'objectif d'atténuation du changement climatique.**

**Tribune.** L'urgence climatique est désormais si grave qu'il est impérieux d'agir, d'agir vite mais d'agir bien. Les rapports des grandes organisations internationales comme le GIEC ou l'ONU ne cessent de nous alarmer sur la nécessité de réduire rapidement et drastiquement nos émissions de gaz carbonique. Cette sobriété doit rester la priorité, mais ils nous invitent aussi à favoriser les actions qui stockent du carbone. Peu de solutions crédibles existent pour cela, mais miser sur la forêt en est une.

La forêt offre en effet de double avantage de capter le CO<sub>2</sub> par la photosynthèse et la croissance des arbres (séquestration du carbone), puis de le conserver à long terme sous forme de biomasse dans les troncs, branches et racines (stockage du carbone), voire quelques décennies dans les produits à base de bois.

Il apparaît donc très clair qu'un effort massif de protection, de préservation et de restauration mais aussi d'extension des surfaces boisées doit être accompli, comme le proposent des initiatives comme le [Défi de Bonn](#) [lancé en 2011] ou la [Décennie des Nations unies pour la restauration des écosystèmes](#) mais qui restent encore trop au stade des promesses. Devant l'extrême complexité de mise en œuvre de telles politiques internationales, il convient d'être plus pragmatique et d'agir localement, faisant de la France un exemple.

## Trois principes fondamentaux

Nous proposons donc de promouvoir, dès maintenant, une nouvelle forme de forêts de plantation, entièrement dédiées à l'objectif d'atténuation du changement climatique.

Ces « plantations pour le climat » se doivent de respecter trois principes fondamentaux pour piéger efficacement le carbone atmosphérique sans apporter de nuisances.

1.- Les nouvelles « plantations pour le climat » ne devront pas se substituer à des forêts existantes, qu'il convient de préserver puisqu'elles stockent déjà du carbone actuellement, et plus généralement à des zones d'intérêt écologique comme les prairies naturelles, les landes ou les accrus forestiers en cours.

Elles devront s'implanter seulement sur des terres agricoles abandonnées, des friches industrielles, des milieux dégradés ou dans les [zones urbaines](#) et périurbaines, afin d'accroître les surfaces boisées sans empiéter sur d'autres écosystèmes naturels. Des dizaines de milliers d'hectares de ce type sont disponibles en France pour accueillir ces arbres.

*« Un effort massif d'extension des surfaces boisées doit être accompli »*

2.- Les [essences de plantation](#) devront être choisies à l'aune de leur capacité de survie, de croissance et d'adaptation en conditions climatiques stressantes (plus chaudes et plus sèches), notamment grâce à leur diversité génétique.

3.- Ces nouvelles plantations d'arbres devront surtout être [plurispécifiques](#), associant trois essences forestières, voire plus, car les résultats de la recherche indiquent clairement qu'elles permettent d'augmenter la densité d'arbres par unité de surface, qu'elles captent et stockent plus de carbone (dans les parties aériennes et souterraines) et qu'elles sont plus résilientes aux perturbations. Elles sont en outre plus riches en biodiversité que les monocultures d'arbres.

## **En libre évolution**

On nous oppose que les plantations mélangées sont plus difficiles à gérer par les sylviculteurs. Qu'à cela ne tienne, ne les gérons pas, laissons-les en libre évolution pour au moins cinquante années afin qu'elles apportent leur contribution à l'atténuation du changement climatique sans coût d'entretien.

Elles n'ont pas vocation à produire du bois d'œuvre, bien d'autres types de forêts en France peuvent le faire. N'entrant pas en concurrence avec les filières actuelles, ces « plantations pour le climat » n'auront pas d'incidence sur le marché du bois. Laissées sans gestion, elles contribueront également à augmenter le nombre et la surface de réserves écologiques, assurant un rôle de complément et de connectivité pour les forêts naturelles dans les paysages boisés.

Certes ces plantations auront un coût d'installation. Mais force est de constater qu'il existe un fort engouement des citoyens, des collectivités locales et des entreprises à financer ce type d'actions. Trop souvent cependant ces participations se concrétisent par des opérations de plantations douteuses d'un point de vue technique, notamment en milieu urbain. Il s'agit donc ici de proposer une nouvelle forme d'emploi de ces investissements, plus rigoureuse scientifiquement, s'appuyant sur une logique de contribution plutôt que de compensation carbone, et donc plus efficace pour lutter contre l'effet de serre.

A l'heure où se tiennent les [Assises de la forêt et du bois](#) en France, où les conclusions de la COP26 apparaissent décevantes, et où les candidats à l'élection présidentielle de 2022 élaborent leurs programmes, nous souhaitons contribuer au débat technique en proposant cette nouvelle option, fondée sur les travaux scientifiques les plus récents.

**Liste des signataires:** **Isabelle Chuine**, directrice de recherche en écologie forestière au CNRS, membre de l'Académie des sciences; **Hervé Jactel**, directeur de recherche en écologie forestière à l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae), membre de l'Académie d'agriculture de France; **Hervé Le Bouler**, chargé des questions forestières à France Nature Environnement; **Xavier Morin**, directeur de recherche en écologie forestière au CNRS; **Christophe Orazio**, directeur de l'Institut européen de la forêt cultivée; **Arnaud Sergent**, chercheur en sciences politiques à Inrae.